

Handicap et élections : parlons-en !

> Une soirée spéciale théâtre-débat lundi 13 mai à 18h30, animée par des personnes déficientes intellectuelles, à destination des élus, organisateurs de scrutin, candidats.
Inscriptions : communication@adapei69.fr

> Mais aussi des ressources et conseils pour améliorer l'accessibilité des élections.

Lyon, le 27 mars 2024

Madame, Monsieur,

L'Adapei 69 est une association qui accompagne au quotidien des personnes déficientes intellectuelle, avec handicap psychique, polyhandicap ou autisme... **En bref des citoyens comme les autres !**

Comme vous le savez certainement, **les personnes en situation de handicap peuvent toutes voter**, même celles sous tutelle, et ceci depuis la Loi de réforme pour la justice du 23 mars 2019.

Pourtant, il ne suffit pas de décréter le droit de vote pour le rendre effectif. Aujourd'hui encore, des milliers d'entre elles sont exclues de ce droit démocratique fondamental. Parmi les obstacles : difficultés de lecture, incompréhension des programmes, méconnaissance des règles électorales spécifiques dans les bureaux de vote, manque d'informations sur les spécificités du handicap mental...

Les élections européennes, le 9 juin prochain, seront une nouvelle occasion d'impliquer les personnes avec une déficience intellectuelle dans la vie de la cité, en leur fournissant les moyens de mettre en œuvre leur droit de vote. Vous avez un rôle important à jouer dans cette dynamique d'accessibilité des scrutins, qui sera bénéfique à l'ensemble des citoyens !

L'Adapei 69 souhaite vous aider à agir pour une société plus inclusive et citoyenne :

- en vous invitant à participer à une soirée spéciale « théâtre-débat » le lundi 13 mai 2024 à l'Espace citoyen de Lyon 8. Animée par des personnes elles-mêmes en situation de handicap, sur la thématique de l'accessibilité des scrutins, cet événement sera l'occasion de faire émerger ensemble des mesures pour améliorer l'exercice du droit de vote pour les personnes déficientes intellectuelles.

- en partageant avec vous son « guide pratique pour des élections plus accessibles ». Pour obtenir ce document en version numérique, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : communication@adapei69.fr. Vous pouvez également consulter notre site www.adapei69.fr pour obtenir plus de ressources utiles adaptées aux personnes avec une déficience intellectuelle.

Nous comptons sur vous pour relayer largement ces supports et faire en sorte que le droit de vote des personnes en situation de handicap devienne réel et effectif !

Espérant également vous compter parmi les participants à la soirée du 13 mai, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Valérie Bérard
Présidente de l'Adapei 69



Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales